

Compte Rendu CIS de novembre & décembre 2020

Présents sur zoom :

Novembre : Nicolas, Bernard D. , Anne –Marie , JLuc, Paul , Claire

Décembre : Nicolas, Bernard D. , Anne –Marie , JLuc

1- Actions auprès des Grandes surfaces pour la mise en place d'arceaux vélo

- Avancement: pas de nouveaux contacts pour l'instant du fait du confinement et pas de réponses nouvelles en plus de celle de Boulanger
- Suivi des envois- le tableau excel partagé est opérationnel
- On attend une période plus propice pour relancer la machine

2- Suite de la réunion avec VRD

- CR de la réunion (voir en p.j. , le CR de VRD.)
 - Voie cyclable Valence Montélier : le dossier de Michel Boilley a été transmis à VRD qui va le fournir au cabinet en charge des axes cyclables prioritaires
 - Préparation de remarques sur les axes cyclables prioritaires
- Le schéma fourni par VRD ne permet pas de discerner clairement les tracés, seulement quelques remarques ont été transmises

→ affaire à suivre.

- Préparation de remarques sur la charte des aménagements cyclables et piétons (<https://storage.googleapis.com/is-wp-46-prod/uploads-prod/2020/09/62d7f2d9-vrd-cac-sept-2020-vf.pdf>) .

→ à poursuivre

3- Echangeur de Montélier

- Lettre au CD26 sur le financement en faveur du vélo :
La lettre a été finalisée et signée par les associations sœurs de REVV sur la Drôme et envoyée le 10 décembre (voir le courrier sur le site)
- Préparation d'une action sur le pont sur la Lacra
 - Action en petit comité en contactant les différentes assocs de la zone y.c. le collectif pour des modes doux sur le pont Mistral
 - Les panneaux sont toujours en place à l'aplomb du SDIS => prévoir des affiches à coller dessus
 - Rien de nouveau au niveau du pont
- Finalisation des slogans lors de la CIS de janvier

4 - PLU valentinois

- Annulation des réunions participatives du fait du confinement
- Pas de réponse à notre demande de participation
- Demande à titre personnel de AMG pour voir si cela est plus efficace

→ A suivre

5 – Enquête publique pont de charmes

- dossier AF3V /CODEP26&07
 - dossier complet mettant en lumière les aménagements nécessaires à la continuité cyclable entre l'Ardèche et la Drôme
- lettre REVV (voir sur le site)
- RV avec le CE au nom de REVV par Bernard D. & JLuc le dernier jour.

→ on surveille le rapport d'enquête

6- Logos vélo et portières à Valence

- Nouvelle lettre envoyée à Daragon
- Sans réponse en début d'année on préparera une séance d'affichage de sensibilisation et de logotage pirate avenue de Chabeuil.

7- E Participation à la présentation du schéma cyclable de l'Ardèche

- Résumé de la présentation et des débats
 - Document très complet présenté par INDIGO : Schéma Départemental en Faveur du Vélo (voir sur site REVV)
 - Les représentants des différentes EPCI (Communautés de Communes) insistent sur le fait que leur préoccupation prioritaire du moment est le développement du cyclisme au quotidien
- Pont Mistral : suite à une question de ma part le CD07 confirme être actif sur le développement de la cyclabilité du pont, mais le sujet est entre les mains du CD 26 et les services techniques de Valence et de la CCRC travaillent sur le sujet
- Accès à la présentation : (voir sur site REVV)

8 – Comité de l'air Territorial

- Résumé de la réunion : de nouvelles règles vont entrer en vigueur et Valence va devoir mettre en place une ZFE

➔ a suivre

9 – Corona piste Maréchal juin

- Echange avec un utilisateur : le marquage jaune disparaît rendant visible les anciennes marques ce qui rend la piste particulièrement dangereuses
- Le 10 décembre le marquage avait été refait
- Pas de muret et seulement quelques quilles en haut du Bvd et avant et après chaque carrefour

➔ une réalisation à minima qui reste dangereuse pour les cyclistes particulièrement la nuit.

10- Voies vertes urbaines

- Ce concept souvent mono directionnel (et qui n'a pas de réalité légale) devient fréquent et pose le problème des risques inhérents au mélange des piétons et des cyclistes
- Dans la chartre de VRD:
 - Les Voies Vertes étant des routes réservées elles sont forcément bi-directionnelles
 - le tracé de pistes cyclables sur les trottoirs est déconseillé et doit s'accompagner d'une séparation physique (petit bourlet en béton type Av. Victor Hugo à Valence) .
 - la notion de voie partagée piétons-vélos n'existe pas
- Voir pour sensibiliser le services locaux, en particulier à GG